

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ENTENTE RÉGIONALE SUR LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES DE LA CAPITALE-NATIONALE

L'appel de projets 2019-2022 permet de soutenir 13 initiatives

Beaupré, le 4 février 2020 — Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale sont heureux d'annoncer le soutien de 13 projets qui se partageront une enveloppe de 155 000 \$.

Le comité chargé de l'analyse salue le caractère novateur et structurant des projets. Plusieurs projets s'inscrivent en effet dans des phases de conception ou de réalisation de mise en valeur des paysages par la conception ou l'aménagement de haltes ou par l'installation d'œuvres artistiques.

Voici la liste des projets retenus :

- Association touristique, économique et culturelle de la Petite-Rivière-Saint-François: parcours artistique
- Baie-Saint-Paul: événement public de sensibilisation et d'éducation aux paysages
- Beaupré: mosaïque sculpturale dans un espace public
- Boischatel: aménagement d'une place publique et œuvre artistique
- Comité touristique Les Éboulements-St-Irénée: les haltes du fleuve
- Coopérative de solidarité Vallée Bras-du-Nord: mise en valeur des paysages d'intérêt
- Deschambault-Grondines: affichage signalétique et aménagement d'une placette
- MRC de l'Île d'Orléans: projet de mise en valeur du littoral
- Reg'Arts Portneuf: aménagement des abords d'un terrain du Canadien National et œuvre d'art
- Saint-Basile: amélioration de la traversée de la ville et de ses aménagements
- Saint-Hilarion: l'astroblogue de Charlevoix à la portée de tous !
- Saint-Siméon: traversée d'agglomération
- Tourisme Charlevoix: aménagement de haltes routières le long de la Route des Montagnes

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale proposent un plan d'action pour mettre en valeur et protéger les paysages de ces 5 MRC: La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Portneuf et l'Île d'Orléans. Les objectifs du plan d'action prévoient de soutenir les intervenants, de mieux outiller les clientèles, de poursuivre l'animation, la concertation et la sensibilisation aux paysages. Les partenaires financiers qui soutiennent cet appel de projets sont le ministère des Transports du Québec et le Secrétariat à la Capitale-Nationale.

À PROPOS DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Organisme à but non lucratif, Développement Côte-de-Beaupré a pour mission de favoriser et soutenir l'émergence de projets structurants qui visent le développement de l'économie et de l'emploi de la région. Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

— 30 —

Source : Françoise Roy, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
Entente sur les paysages
(418) 827-5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com